City Pro
Professionnels de Formation

Programme de Formation



LE TRAVAIL EN HAUTEUR ET PORT DU HARNAIS

PERSONNES CONCERNÉES
Toute personne chargée de la préparation ou de l'exécution de travaux en hauteur dans les règles de sécurité optimales.

PRÉ-REQUIS
Maîtrise orale et écrite de la langue française.
Avoir 18 ans.

DURÉE
7 Heures

TARIF
110 € HT/personne

CALENDRIER
Disponible sur notre site.

LIEU ET ORGANISATION
En entreprise ou au sein de nos centres CITY PRO.

MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES
En présentiel.
Exposés étayés par des diaporamas, des films, des exercices, des études de cas.
Remise d'un support de formation
Questions réponses.
Mise en situation sur une plate-forme pédagogique contenant les matériels et les équipements de protection individuel.

MÉTHODES ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
Evaluation théorique en fin de formation sous forme d'un QCM. Condition de réussite : 70% de bonne réponse.

DISPOSITIF DE SUIVI
Feuille d'émargement par ½ journée.
Evaluation de stage.
Attestation de fin de formation.

DISPOSITIF D'ACCOMPAGNEMENT
Nos locaux sont accessibles aux personnes à mobilités réduites.
Un référent handicap est à votre disposition pour tous aménagements pédagogiques et matériels liés à votre formation : 0769166541 - s.luchez@city-pro.info

RÉFÉRENT PÉDAGOGIQUE
Antoine LOYER

CONTACTEZ-NOUS
03 28 64 77 88

CONTEXTE
Les chutes de hauteur constituent l'une des premières causes d'accidents du travail graves et mortels dans l'Union Européenne.

Les chutes à partir d'échafaudages occupent une place importante dans ces statistiques. Des dispositions visant à réduire ces accidents ont été adoptées par la directive 2001/45/CE transposée en droit français par le décret n° 2004-924 du 1er septembre 2004, relatif à l'utilisation des équipements de travail mis à disposition pour des travaux temporaires en hauteur et à la formation des personnels concernés.

OBJECTIFS DE LA FORMATION
- Sensibiliser le personnel aux risques représentés par le travail en hauteur (structures diverses, nacelles, échafaudages, toitures, pylônes, terrasses)
- Informer sur les différents types de matériels existants et les règles de mise en place pour les protections contre les chutes
- Savoir utiliser les EPI adéquates

CONTENU DE LA FORMATION

Identifier les objectifs et les étapes de la formation : Vérification du respect des prérequis, présentation du centre, de l'équipe pédagogique et des moyens matériels, présentation de la formation, test de positionnement et tour de table.

FORMATION THEORIQUE

Les règles et principes fondamentaux du travail en hauteur
- Définition des travaux en hauteur
- Calculs théoriques d'une chute
- Réglementations applicables, responsabilités des opérateurs

Les équipements de protections collectifs
- Définition, composition, mise en œuvre, vérification, utilisation, repliement ou démontage
- Les consignes d'utilisation des échafaudages
- Gardes corps
- Filets antichute (le contrôle avant utilisation)
- Les échelles à crinoline

Les dispositifs de protection par assujettissement :
- Longes fixes ou réglables
- Cordes
- Les ancrages (fixes et mobiles)
- Ligne de vie temporaire horizontale et verticale (pose et utilisation)

Les équipements de protection individuelle contre les chutes de hauteur
- Les harnais d'antichute (mise en place)
- Les longes et connecteurs
- Les systèmes de liaisons antichute
- Les absorbeurs d'énergie

MISE EN SITUATION PRATIQUE

Formation pratique

(Le contenu pourra varier selon les attentes des participants)

- La vérification des EPI antichute, des cordages, longes, connecteurs…..
- Les points d'ancrages et leur contrôle
- Utilisation des E.P.I. antichute (suspension)

Pour toute demande de renseignements complémentaires (mode de validation équivalences, passerelles, suites de parcours et débouchés) ainsi que pour les conditions, tarifs ou modalités d'inscription, merci de nous contacter :
Tél : 03.28.64.77.88 ou par courriel : dunkerque@city-pro.info